

FONCTIONNEMENT DU MINISTÈRE – AVIS DE CONCOURS

*Administration centrale
Comité technique paritaire
Ministère du travail, de la solidarité et de la fonction publique
Nomination*

MINISTÈRE DU TRAVAIL,
DE LA SOLIDARITÉ
ET DE LA FONCTION PUBLIQUE

Arrêté du 11 octobre 2010 portant modification de l'arrêté du 26 avril 2010 portant nomination des membres du comité technique paritaire ministériel du ministère du travail, de la solidarité et de la fonction publique compétent pour les services du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle

NOR : MTSO1081115A

(Texte non paru au *Journal officiel*)

Le ministre du travail, de la solidarité et de la fonction publique,
Vu le décret n° 82-452 du 28 mai 1982 modifié relatif aux comités techniques paritaires ;
Vu l'arrêté du 26 avril 2010 modifié portant nomination des membres du comité technique paritaire ministériel du ministère du travail, de la solidarité et de la fonction publique compétent pour les services du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle,

Arrête :

Article 1^{er}

Les dispositions de l'article 2 de l'arrêté du 26 avril 2010 susvisé sont modifiées comme suit :

Syndicat CFDT

Membre suppléant

Mme Martine JOLY, unité territoriale Nord-Valenciennes est nommée en remplacement de Mme Marie-Ange SIFFREDI, direction de l'administration générale et de la modernisation des services, à compter du 30 octobre 2010.

Syndicat UNSA

Membre suppléant

Mme Martine NOULIN, direction de l'administration générale et de la modernisation des services, est nommée en remplacement de M. Michel ZEAU, unité territoriale de la Loire-Atlantique, à compter du 5 novembre 2010.

Article 2

Le directeur de l'administration générale et de la modernisation des services est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère du travail, de la solidarité et de la fonction publique.

Fait à Paris, le 11 octobre 2010.

Pour le ministre du travail, de la solidarité
et de la fonction publique et par délégation :
Par empêchement du directeur de l'administration générale
et de la modernisation des services :

*Le chef de la mission
des relations sociales et des statuts,*

J. ELISSABIDE